



À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de près de 6500 entreprises mécaniciennes, il compte 700 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 126 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques.

Si le Cetim assure une forte présence au plus près de ses clients nationaux, ses capacités d'intervention industrielle s'étendent à l'international, notamment dans les régions francophones.

Son action de pilote de nombreux projets innovants en fait naturellement le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux PME.

Partenaire de R&D, aux côtés des grands acteurs spécialisés, le Cetim propose une offre globale et pluridisciplinaire pour transformer et pour mettre en œuvre les connaissances scientifiques en applications au service de l'industrie.



Coriin, un programme en Bourgogne-Franche-Comté
destiné à :

- **accompagner** les PME manufacturières dans leur démarche d'innovation
- les soutenir dans le développement de leur **compétitivité**

Contact

Catherine Defréville
Cetim
64A, rue Sully
21000 Dijon
Tél. : 06 72 86 97 20
catherine.defreville@cetim.fr

Gérard Vallet
Cetim
24 rue Alain Savary
25000 Besançon
Tél. : 06 74 38 67 54
gerard.vallet@cetim.fr





Programme Coriin **pour quoi ?**

Le programme Coriin vise à accompagner des entreprises Mid Tech qui ne disposent pas en interne de toutes les compétences leur permettant de faire évoluer leurs méthodes et procédés mais qui ont la culture technologique nécessaire à la réussite d'un saut technologique (produit et/ou procédé) pour gagner en compétitivité que ce soit par une réduction des coûts de revient et/ou par une différenciation de l'offre. Coriin est destiné à soutenir le développement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises, de la filière industrielle par l'innovation et l'optimisation des produits et/ou des procédés.

Programme Coriin **pour qui ?**

Le programme est ouvert à tous types d'entreprises manufacturières, concepteur ou sous-traitant, qui souhaitent engager une réflexion pour développer des solutions innovantes. Les projets collaboratifs associant partenaires scientifiques et techniques ou d'ordre partenarial sous-traitant/donneur d'ordre seront privilégiés. Objectif : leur permettre de mettre sur le marché des produits attractifs à un coût accepté par le client avec le label « Made in France ».

Sont éligibles les PME au sens européen du terme

Ce que le programme Coriin **vous apporte :**

- Une double expertise « stratégie et gestion de projet » et l'accès à des méthodologies à valeur ajoutée éprouvées pour passer de l'idée à l'innovation produit ou process
- Des méthodes pour structurer la conduite de votre projet et une analyse préalable pour anticiper les écueils et les risques
- Les compétences d'experts dans les différents domaines nécessaires à la réussite du projet : technique, propriété intellectuelle, marchés, financier... pour réussir un saut technologique, développer votre activité, augmenter votre chiffre d'affaires, améliorer vos marges et réaliser des bénéfices
- Un accompagnement opérationnel pour augmenter votre compétence interne en management de projets d'innovation

Les **étapes** du programme Coriin

Coriin propose une démarche par étapes prenant en compte les aspects Stratégie, Marché, Technologie et Ressources (SMTR).

Chaque étape du programme débouche sur un « go / no go » de poursuite des phases suivantes pour garantir le succès du projet. Des réorientations vers d'autres programmes d'accompagnement ou vers des travaux complémentaires sont proposées si nécessaire.

1 - Module de **qualification** (4 jours)

- Vérifier la faisabilité de l'idée par une analyse globale SMTR
- Réaliser l'analyse des risques

2 - **Approfondissement SMTR** (de 1 à 5 jours)

- Lever les doutes par un approfondissement ciblé
- Ces approfondissements, mis en œuvre en fonction des besoins, alimentent le module qualification

3 - Module de **viabilité** (8 jours)

- Organiser opérationnellement le projet
- Identifier les ressources (internes/externes nécessaires)
- Finaliser le business plan
- Préparer les dossiers de financement

4 - Module de **réalisation** (8 jours)

- Accompagner l'entreprise dans la réalisation du projet
- Apporter un soutien au dirigeant pour garantir le maintien du cap et des objectifs fixés
- Apporter les outils méthodologiques nécessaires au bon management du projet par un soutien au chef de projet et à l'équipe

Modalités de participation

Grâce au soutien financier de la région Bourgogne - Franche-Comté et du Cetim, la participation est de :

- 1 320 € (HT) par entreprise pour la phase de qualification
- 2 640 € (HT) par entreprise pour la phase de viabilité
- 2 640 € (HT) par entreprise pour la phase de réalisation
- 330 € (HT) par jour pour les approfondissements SMTR

Soit un coût global restant à charge de l'entreprise de 6 600 € (HT) pour 20 jours à 8 250 € (HT) pour 25 jours